

COMPTE RENDU DE LA SESSION DE PRINTEMPS DE L'A. T. I. B. T.

La Session de Printemps de l'ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (A. T. I. B. T.) s'est tenue à Paris les 13 et 14 mai 1975 au CENTRE TECHNIQUE DU BOIS sous la Présidence de M. Walter BOUCHARD, Président Général, assisté de M. CATINOT, Secrétaire Général.

Près de soixante-dix Membres des diverses branches professionnelles représentées à l'Association, qui s'intéressent aux bois tropicaux sous tous leurs aspects : producteurs, importateurs, exportateurs, négociants, industriels, représentants de Centres Techniques et d'Instituts de recherches appartenant à dix-huit pays sur les vingt-six qui sont représentés au sein de l'A. T. I. B. T. ont participé aux travaux des diverses Commissions.

Le Conseil d'Administration s'est réuni, une Assemblée Générale s'est tenue.

Les diverses réunions se sont déroulées dans l'ordre qui avait été adopté.

Les **Commissions I et II (Documentation, Statistiques, Publications, Propagande et Publicité)** se sont réunies sous la Présidence de M. DAHMS. La nouvelle édition de la « Nomenclature Générale des Bois Tropicaux » comprenant la partie Afrique révisée, sortie des presses tout récemment, lui a été présentée. La partie Asie sera ensuite revue pour la prochaine édition. La Commission a pris connaissance d'une documentation préparée par le Secrétariat Général comprenant des statistiques relatives au marché international des bois tropicaux et une liste des ouvrages concernant les bois tropicaux parus récemment. Elle a demandé, à ce propos, qu'avec l'aide de certains de ses Membres, une bibliographie plus vaste soit établie. La Commission a constaté d'autre part que le nombre des pays représentés à l'A. T. I. B. T. allait en s'élargissant.

La **Commission III** chargée des problèmes de **Transport et de Manutention** a étudié, sous la Présidence de M. SKAARUP, une circulaire de la Continent West Africa Conference (COWAC) qui a rappelé aux chargeurs de bois tropicaux leur responsabilité en cas d'accident ou d'avarie survenus à la suite d'une déclaration de poids inexacte. Elle a constaté qu'il s'agissait d'une règle ancienne relevant d'une convention internationale mais elle a souligné le manque de précision avec lequel le poids des billes embarquées sur la Côte d'Afrique pouvait être connu, faute de moyens de pesage.

La **Commission IV (Contrats et Usages)**, présidée par M. HOORNAERT, a étudié un projet de clause d'arbitrage qui serait recommandée par l'A. T. I. B. T. Le projet mis au point fera l'objet d'une consultation auprès des Membres de l'Association et la Commission pourra en délibérer lors de sa prochaine réunion.

La **Commission V** chargée des problèmes de **Classement et de conditionnement des bois tropicaux** s'est réunie sous la Présidence de M. COLLARDET et a procédé à l'examen d'un avant-projet de normalisation et de conditionnement des bois tropicaux africains débités (dimensions et classement) établi par le Centre Technique Forestier Tropical à la demande de la Communauté Economique Européenne et des Gouvernements des Pays producteurs associés au Marché Commun. La Commission a formulé, en ce qui concerne les sciages du Marché Général, un certain nombre de suggestions relatives aux dimensions normalisées, aux tolérances sur la largeur, au classement par découpes nettes, aux dimensions minimales des pièces selon les choix.

La **Commission VI (Utilisation des Bois Tropicaux)** a entendu un exposé de son Président M. ROTH sur les problèmes d'utilisation des bois tropicaux dans les circonstances actuelles puis une communication de M. GUISCAFRE, du C. T. F. T., sur l'action de promotion des bois africains encore peu commercialisés, menée avec l'aide de la Communauté Economique Européenne et le concours technique du Centre Technique Forestier Tropical, par les Gouvernements des Etats africains associés. Des essais ont été effectués par des industriels, notamment des essais de déroulage et de contreplaqué ; d'autres essais sont en cours et les résultats obtenus sont encourageants, bien que les tendances du marché des bois depuis plus d'un an n'aient pas porté les utilisateurs vers l'emploi de nouvelles essences.

La **Commission VII** chargée des **relations avec les Organisations internationales et les Organismes de recherches**, réunie sous la Présidence de M. GIMON, a entendu une communication de M. ERFURTH, représentant de la F. A. O., qui a rappelé les principes de politique forestière définis par le nouveau Directeur du Département des Forêts de cet Organisme. Cette politique doit être intégrée dans les plans de développement nationaux de chaque pays. M. BOUCHARD, Président Général, a rendu compte des relations avec la Commission des Communautés Européennes de la C. E. E., dont un représentant a participé à la Session. La Commission souhaite qu'un dialogue permanent puisse s'établir entre toutes les parties concernées par le marché des bois tropicaux : producteurs, consommateurs, importateurs. On a insisté, à ce propos, sur le fait que l'A. T. I. B. T. est une Association libre, de caractère technique, ouverte à toutes les branches professionnelles de tous les pays, qu'il s'agisse de pays d'économie libérale, ou de pays d'économie socialiste.

Le **Conseil d'Administration**, réuni sous la Présidence de M. BOUCHARD, a approuvé les conclusions adoptées par les diverses Commissions. Il a admis dans l'Association six nouveaux Membres Actifs et nommé trois Membres Techniciens. Il a enfin décidé que la prochaine Session se tiendrait en principe à ANVERS (Belgique), les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 1975. Sur ces trois jours, une journée et demie serait consacrée à un séminaire de formation pour des classeurs, avec des démonstrations pratiques de classement de bois tropicaux.

L'**Assemblée Générale** a enfin entendu le rapport du Président Général, M. BOUCHARD, qui a résumé les activités de l'A. T. I. B. T. durant l'année 1974, et transmis ses fonctions, après trois ans d'exercice, à M. Sylvestre SOLER SEGARRA, nouveau Président Général.

Sur la proposition de M. PECHÉ, Président Général d'Honneur, qui l'a assuré de toute la reconnaissance de l'Association pour le travail qu'il a accompli durant son mandat, M. Walter BOUCHARD a été nommé à l'unanimité Président Général d'Honneur de l'A. T. I. B. T.

L'Assemblée a ensuite approuvé le rapport financier de son Trésorier, M. BOCQUET, et a prononcé l'admission de deux nouveaux Membres Collectifs, l'ASOCIACION DE INVESTIGACION TECNICA DE LAS INDUSTRIAS DE LA MADERA Y CORCHO (A. I. T. I. M.) de Madrid et l'INSTITUTO NACIONAL DE INVESTIGACIONES AGRARIAS, de Madrid également.

Ainsi s'est achevée une Session qui a été suivie par une assistance nombreuse, au cours de laquelle d'importants problèmes intéressant les bois tropicaux ont été traités, et qui a donné lieu à un travail approfondi.